L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 72 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 22 MAI.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Une conversation sur la taxe du chemin de fer.

ENTRE MAITRE ET OUVRIER.

L'ouvrier—Monsieur, qu'est-ce que c'est que cette taxe pour un chemin de fer, dont on parle tant ?

Le maître—Mon ami, c'est une taxe pour un chemin qui commence à 100 milles d'ici et qui arrivera ici on ne sait quand.

—Mais pourquoi le fait-on commencer si loin ?

—Parce qu'on suppose qu'en le commençant à l'extrémité la plus éloignée, on sera forcé de le continuer jusqu'ici pour profiter de ce qui aura été fait.

—C'est donc bien important ce chemin ?

—Oui, pour la compagnie qui n'a pas de capitaux pour le faire et qui veut le faire aux dépens de quelques personnes, et surtout de la Nlle-Orléans.

—On dit pourtant que le commerce y gagnera beaucoup et que cela fera reprendre les affaires.

—Beaucoup moins qu'on ne le dit, attendu que le Texas, d'où part le chemin a déjà depuis deux ans une communication par voie ferrée avec le Missouri et St. Louis, et qu'il lire de là tout ce qui arrivera jusqu'ici par le fleuve, aller à Galveston. Bientôt le Texas aura avec le Missouri deux voies de communication directe sailes d'une.

—Alors, monsieur, qu'est-ce que nous enverrons au Texas et que pourrons-nous en recevoir ?

—Pas de choses et l'on se fait illusion à cet égard. Ce sont les amis de l'entreprise qui disent que le commerce ne reprendra pas sans ce chemin. On avait dit tout cela et bien plus encore à propos du chemin de Jackson et du chemin des Opelousas. La ville devrait avoir ses marchés supérieurement approvisionnés; toute espèce de produits devraient y arriver à bas prix. On devrait avoir ici des bœufs vivants pour six piastres, des veaux pour deux piastres, du lait à 20 cents le bidon, des œufs à 5 cents la douzaine, des volailles à 10 cents, du maïs à 30 cents le boisseau, des fruits et des légumes à ne savoir qu'en faire. Est-ce que vous trouvez qu'il en est ainsi ?

—Oh non. Jamais la vie n'a été si chère. Je ne sais pas ce qui nous arrive par le chemin de Jackson, mais il est certain que cela n'arrive pas pour rien. Tout le monde se plaint.

—Eh bien, ce qui nous arrivera par le chemin du Texas ne se vendra pas pour rien non plus ; vous pouvez en être sûr, à supposer que le chemin se fasse.

—On dit que nous recevrons par là 700,000 balles de coton.

—Ce qui vous disent cela ou vous trompent ou ne savent pas ce qu'ils disent. Le Texas ne sait ce qu'il fait. Nous en récoltons 900,000 balles de coton annuellement, et le chemin de fer dont il s'agit ne va qu'à la frontière nord est de cet Etat, où il n'y a pas actuellement 40,000 balles de coton à prendre. Les trois quarts de la récolte s'expédient par des rivières allant au golfe, le Nueces, la Guadalupe, le Colorado, la Brazos, la Trinity, la Sabine, où on les embarque à bon marché pour le Nord et l'Europe. Croyez-vous que les Texiens, dans l'unique but de nous être agréables, feront faire le coton un détour de 400 milles, se condamnant ainsi à des frais extraordinaires quand ils peuvent les éviter ?

—Oh non, je ne crois pas à cela. Mais on dit que cela procurera du travail à beaucoup d'ouvriers qui n'ont pas et qui vivent très péniblement aujourd'hui.

—Les ouvriers n'auront pas à moins de travail qu'à présent, si la taxe est votée et je vais bien vous le faire comprendre. Les travaux du chemin ne sont sans cesse interrompus. Maudelaine, Chitcoulas qui sont à 200 milles, 250 milles et à 300 milles d'ici. Il faudra qu'ils se transportent à leurs frais dans ces divers endroits, et pour cela ils devront être arrivés, ils trouveront des ouvriers de ces localités travaillant à bas prix et qu'on ne renverra pas, parce que les constructeurs du chemin chercheront toujours à avoir le bon marché de la main d'œuvre dans leur intérêt sans s'inquiéter de l'intérêt des ouvriers.

Ainsi, les ouvriers seront exposés à coucher à la belle étoile et à vivre on ne sait de quoi, sans avoir le moyen de revenir ici, et ils reviendront, les propriétaires de la ville, déjà si pressurés, se trouveront ruinés par cette taxe ajoutée à tant d'autres, ne pourront plus se livrer à aucune frais de réparation et tous les travaux seront interrompus. Comme vous le voyez, la taxe qu'on demande c'est le vrai moyen d'arrêter les travaux dans toute la ville. Mieux vaudrait pour les ouvriers innocents aller dans les plantations où ils seraient sûrs au moins d'être bien reçus avec leurs familles et convenablement rémunérés.

—Je crois, monsieur, que vous avez raison. Je n'ai jamais pensé non plus qu'on pût faire fleurir un pays avec des taxes, dont tout le monde souffre inévitablement.

—C'est cela même. Cette taxe, pour laquelle on demande vos votes, fera sortir de la Nlle-Orléans près de $600,000 par an. C'est donc $600,000 que les ouvriers de la ville perdront chaque année pendant quatre ans, au bout desquels le chemin de fer ne sera pas fini. Cela fait que tout sera perdu. Les maisons tomberont en ruines et on ne les rebâtira pas. Les ouvriers eux-mêmes ne trouveront pas à se loger, car les pauvres demeures disparaîtront comme les belles ; le mouvement des affaires en sera retardé d'autant. Voilà la vérité pour les ouvriers de la ville, pour les propriétaires, pour les contribuables, les industriels et pour tout le monde.

Je dois ajouter que cette taxe de quatre ans, si on la paye, c'est-à-dire si on peut la payer, ce que je ne le pense pas, sera suivie d'une autre taxe de quatre ans, encore demandée pour achever le chemin de fer et que longtemps avant l'expiration de ces huit années, il y aura eu lieu au commencement de désappointement que le chemin de fer entrepris n'arrivera pas.

—Cependant, monsieur, les chemins de fer ont leur bon côté.

—Oh ! sans doute, et j'aime beaucoup les chemins de fer qui se font sans taxe, comme les chemins de fer de ville. Tout le monde ici paye qui veut se promener en omnibus. Ces voies ferrées pour la plupart avaient des chances de succès et c'est pour cela que pour les construire on a trouvé facilement de l'argent à emprunter. Mais celles qui ne trouvent pas de capitaux volontaires ont beau faire, on les embarque à bon marché pour le Nord et l'Europe. Croyez-vous que les Texiens, dans l'unique but de nous être agréables, feront faire le coton un détour de 400 milles, se condamnant ainsi à des frais extraordinaires quand ils peuvent les éviter ?

—Oh non, je ne crois pas à cela. Mais on dit que cela procurera du travail à beaucoup d'ouvriers qui n'ont pas et qui vivent très péniblement aujourd'hui.

—Les ouvriers auront pas à moins de travail qu'à présent, si la taxe est votée et je vais bien vous le faire comprendre. Les travaux du chemin ne sont sans cesse interrompus. Maudelaine, Chitcoulas qui sont à 200 milles, 250 milles et à 300 milles d'ici. Il faudra qu'ils se transportent à leurs frais dans ces divers endroits, et pour cela ils devront être arrivés, ils trouveront des ouvriers de ces localités travaillant à bas prix et qu'on ne renverra pas, parce que les constructeurs du chemin chercheront toujours à avoir le bon marché de la main d'œuvre dans leur intérêt sans s'inquiéter de l'intérêt des ouvriers.

Ainsi, les ouvriers seront exposés à coucher à la belle étoile et à vivre on ne sait de quoi, sans avoir le moyen de revenir ici, et ils reviendront, les propriétaires de la ville, déjà si pressurés, se trouveront ruinés par cette taxe ajoutée à tant d'autres, ne pourront plus se livrer à aucune frais de réparation et tous les travaux seront interrompus. Comme vous le voyez, la taxe qu'on demande c'est le vrai moyen d'arrêter les travaux dans toute la ville. Mieux vaudrait pour les ouvriers innocents aller dans les plantations où ils seraient sûrs au moins d'être bien reçus avec leurs familles et convenablement rémunérés.

—Je crois, monsieur, que vous avez raison. Je n'ai jamais pensé non plus qu'on pût faire fleurir un pays avec des taxes, dont tout le monde souffre inévitablement.

—C'est cela même. Cette taxe, pour laquelle on demande vos votes, fera sortir de la Nlle-Orléans près de $600,000 par an. C'est donc $600,000 que les ouvriers de la ville perdront chaque année pendant quatre ans, au bout desquels le chemin de fer ne sera pas fini. Cela fait que tout sera perdu. Les maisons tomberont en ruines et on ne les rebâtira pas. Les ouvriers eux-mêmes ne trouveront pas à se loger, car les pauvres demeures disparaîtront comme les belles ; le mouvement des affaires en sera retardé d'autant. Voilà la vérité pour les ouvriers de la ville, pour les propriétaires, pour les contribuables, les industriels et pour tout le monde.

Je dois ajouter que cette taxe de quatre ans, si on la paye, c'est-à-dire si on peut la payer, ce que je ne le pense pas, sera suivie d'une autre taxe de quatre ans, encore demandée pour achever le chemin de fer et que longtemps avant l'expiration de ces huit années, il y aura eu lieu au commencement de désappointement que le chemin de fer entrepris n'arrivera pas.

—Cependant, monsieur, les chemins de fer ont leur bon côté.

—Oh ! sans doute, et j'aime beaucoup les chemins de fer qui se font sans taxe, comme les chemins de fer de ville. Tout le monde ici paye qui veut se promener en omnibus. Ces voies ferrées pour la plupart avaient des chances de succès et c'est pour cela que pour les construire on a trouvé facilement de l'argent à emprunter. Mais celles qui ne trouvent pas de capitaux volontaires ont beau faire, on les embarque à bon marché pour le Nord et l'Europe. Pourquoi alors en faire supporter les frais par les habitants déjà grevés d'impôts onéreux pour subvenir aux frais du gouvernement d'Etat et du gouvernement de la ville ? La conséquence de cela serait la nécessité de trouver sur les propriétaires d'augmenter les loyers pour avoir de quoi payer la taxe. Voulez-vous les réduire à cette extrémité ?

—Non, monsieur. Je sais ce qu'il en est maintenant. Je voterai contre la taxe et j'engagerai tous les ouvriers de ma connaissance à en faire autant, parce que ce n'est pas sur eux qu'elle pèserait directement. Mais au fond, je vois bien que c'est une manière de payer, il faudra qu'ils en payent leur part.

—Vous les sauverez et vous nous sauverez aussi en leur répétant ce que je viens de vous dire.]

Assemblée des contribuables de Nouvelle Ward.

Les membres de l'Union des propriétaires de Nouvelle Ward se sont réunis samedi 19 mai, dans la salle Thorman, en vertu d'une convocation spéciale, sous la présidence de M. A. Delavigne.

La réunion était fort nombreuse.

L'objet de meeting ayant été expliqué, le préambule et les résolutions qui suivent ont été présentés et lus en anglais, français et allemand, et sur motion adoptés à l'unanimité.

Attendu que les votants enregistrés de la Nlle-Orléans ont été convoqués en vertu de l'acte No 20 de la session de 1876, pour décider par boîte ou figue le 25 mai 1877, si une taxe d'un demi de 1 0/0 sera levée annuellement sur toutes les propriétés taxables pendant quatre ans, à partir de 1878 pour aider et maintenir une corporation particulière s'intitulant " Compagnie du chemin de fer du Pacifique de la Nlle-Orléans, " il est résolu

Que nous nous engageons à voter contre la dite taxe et que nous emploierons tous les moyens légaux en notre pouvoir pour faire échouer la levée de cette taxe au scrutin.

Que si le vote populaire paraît être en faveur de la dite taxe nous nous opposerons à ce qu'elle soit collectée en faisant valoir nos droits devant les tribunaux.

Que nous jugeons la dite taxe illégale par les raisons suivantes :

1. L'élection sera lieu sous les clauses de l'ancienne loi d'enregistrement, qui a été rappelée par l'acte 121 de la session de 1877.

2. Que les contribuables, devenant actionnaires, ne seront pas représentés dans le Bureau de direction de la dite compagnie, et que la ville n'y sera par conséquent pas bien.

3. Qu'il est injuste et illégal de taxer la prospérité pour le soutien d'une corporation particulière.

4. Que la taxe de ville est limitée à 1½ pour cent par les clauses des sections 11 et 18 de l'acte 31 de 1870, le quel acte a été adopté et approuvé après l'acte 20 de la même session et qu'il a rapport le dit acte.

5. Que nous ne reconnaîtrons jamais et jamais ne reconnaîtrons le droit de la majorité à établir une taxe sur la minorité pour le bénéfice d'une entreprise particulière, nonobstant tous les précédents contraires.

Pour copie conforme,

F. A. FOUCHET,
Secrétaire de l'Union des propriétaires de nouvelle ward.

Morte dans sa poêle.

Le corps de Mme Augustine Menken a été trouvé dans un petit chantier, rue St-Denis, entre les rues Bourbon et Dauphine, dimanche matin par un jeune garçon. On n'avait plus revu cette femme depuis vendredi et les voisins, ignorant qu'elle avait pu se livrer à un excès de boisson, pensaient qu'elle serait partie de la ville. Aujourd'hui à la chambre où elle vivait on a trouvé un nombre de bouteilles de liqueurs fortes qui ont contribué à sa mort. Elle était âgée de 50 ans environ. Elle laisse deux enfants en bas âge, dépourvus de ressources.

Assemblée des contribuables de Nouvelle Ward.

Les membres de l'Union des propriétaires de Nouvelle Ward se sont réunis samedi 19 mai, dans la salle Thorman, en vertu d'une convocation spéciale, sous la présidence de M. A. Delavigne.

La réunion était fort nombreuse.

L'objet de meeting ayant été expliqué, le préambule et les résolutions qui suivent ont été présentés et lus en anglais, français et allemand, et sur motion adoptés à l'unanimité.

Attendu que les votants enregistrés de la Nlle-Orléans ont été convoqués en vertu de l'acte No 20 de la session de 1876, pour décider par boîte ou figue le 25 mai 1877, si une taxe d'un demi de 1 0/0 sera levée annuellement sur toutes les propriétés taxables pendant quatre ans, à partir de 1878 pour aider et maintenir une corporation particulière s'intitulant " Compagnie du chemin de fer du Pacifique de la Nlle-Orléans, " il est résolu

Que nous nous engageons à voter contre la dite taxe et que nous emploierons tous les moyens légaux en notre pouvoir pour faire échouer la levée de cette taxe au scrutin.

Que si le vote populaire paraît être en faveur de la dite taxe nous nous opposerons à ce qu'elle soit collectée en faisant valoir nos droits devant les tribunaux.

Que nous jugeons la dite taxe illégale par les raisons suivantes :

1. L'élection sera lieu sous les clauses de l'ancienne loi d'enregistrement, qui a été rappelée par l'acte 121 de la session de 1877.

2. Que les contribuables, devenant actionnaires, ne seront pas représentés dans le Bureau de direction de la dite compagnie, et que la ville n'y sera par conséquent pas bien.

3. Qu'il est injuste et illégal de taxer la prospérité pour le soutien d'une corporation particulière.

4. Que la taxe de ville est limitée à 1½ pour cent par les clauses des sections 11 et 18 de l'acte 31 de 1870, le quel acte a été adopté et approuvé après l'acte 20 de la même session et qu'il a rapport le dit acte.

5. Que nous ne reconnaîtrons jamais et jamais ne reconnaîtrons le droit de la majorité à établir une taxe sur la minorité pour le bénéfice d'une entreprise particulière, nonobstant tous les précédents contraires.

Pour copie conforme,

F. A. FOUCHET,
Secrétaire de l'Union des propriétaires de nouvelle ward.

Morte dans sa poêle.

Le corps de Mme Augustine Menken a été trouvé dans un petit chantier, rue St-Denis, entre les rues Bourbon et Dauphine, dimanche matin par un jeune garçon. On n'avait plus revu cette femme depuis vendredi et les voisins, ignorant qu'elle avait pu se livrer à un excès de boisson, pensaient qu'elle serait partie de la ville. Aujourd'hui à la chambre où elle vivait on a trouvé un nombre de bouteilles de liqueurs fortes qui ont contribué à sa mort. Elle était âgée de 50 ans environ. Elle laisse deux enfants en bas âge, dépourvus de ressources.

L'affaire du Les Charles.

La troupe de M. Pitkins n'est pas encore partie pour le Les Charles et il y a toute apparence qu'elle sera complétement en retard par suite d'une fâcheuse méprise. Après avoir changé de journal, les affiches annonçant cette soirée ont été placardées hier matin dans les rues, aimant mieux faire savoir chaque jour la soirée d'une chose déjà annoncée depuis longtemps.

Il paraît que cette soirée d'adieu était due à des provocations par les dispositions de quelques maîtres de grandes usines qui ont accordé un jour de congé à leurs ouvriers dans le but de donner à l'occasion de nouveaux encouragements aux petits établissements qui n'ont pas encore de ressources pour subsister à la lutte des très considérables.

Budget.

Le budget refait de la ville dont nous avons donné les chiffres dans notre numéro de dimanche, dépasse de $1,000,000 pour les dépenses, le budget primitivement voté pour cet exercice. Le maire Brown a refusé de le signer et il a bien fait. En ce moment de crise et de nouveaux de taxe additionnelle et quand on ne paie pas seulement payer les taxes ordinaires, il faut penser plutôt à réduire le budget des dépenses qu'à l'augmenter. Nous engageons donc instamment à reconsidérer cette affaire et à borner nos ambitions municipales au chiffre d'un emprunt qui sera nécessairement diminué et les économies remplissent, conséquemment leur mission.

L'affaire de Jumel-Johnson.

Dans l'affaire de l'auditeur Jumel demandant un mandamus pour forcer l'auditeur Johnson à lui remettre les papiers, les livres, brevets etc., appartenant à l'Etat, la Cour Suprême, hier matin, a rendu une décision qui fait le mandamus péremptoire et reconnaît Jumel comme auditeur des comptes publics pour l'Etat de la Louisiane,

Une idée en matière de chemins de fer.

Un de nos confrères, grand partisan des chemins de fer, disait dans son numéro de dimanche : Un chemin de fer pour aller au Texas, un autre chemin de fer pour aller dans l'Arkansas et un troisième encore mais pour gagner le Territoire Indien, voilà ce qu'il faudrait à la Nlle-Orléans. Nous concevons que tout cela ferait assez bien ; mais il y a encore des choses qui feraient mieux, par exemple un chemin de fer de la Nlle-Orléans au Rio Grande et un autre chemin de Manassas à Acapulco pour avoir tout le commerce du Mexique ; puis une ligne de steamers d'ici à Hunan et à City Town, une autre à Caracas pour avoir le commerce de l'Amérique Centrale, et une ligne de steamers avec le Brésil. Mais qui payera toutes ces entreprises ? Notre confrère, qui dit dans le même article que le projet de la Nouvelle-Orléans ne rapportera pas rien, ce qui n'est que trop vrai, pense-t-il que ceux qui les paieront et qui n'ont plus de revenu, pourront payer toutes les taxes spéciales qu'il faudrait lever pour exécuter les conceptions de son imagination gigantesque ?

Une forte disproportion.

Samedi soir, un bateau à vapeur partant d'ici, y emmenait pour la pénitencier de Baton-Rouge 45 prisonniers dont 32 de couleur. En supposant que la moitié de la ville fut composée de gens de couleur, et l'autre moitié de blancs, il y aurait 06 condamnés pour la première et seulement 9 pour la seconde. Comme on le voit, la disproportion est considérable.

Première Cour de District.

La Compagnie d'impression du *Republican* réclame de la Nouvelle-Orléans une somme de $7,273, pour avoir donné des tentes imprimées des votants enregistrés pour chaque ward de la ville et aussi pour avoir publié soixante fois consécutives l'annonce relative aux lieux d'enregistrement, aux heures d'enregistrement, aux officiers préposés aux inscriptions, etc. Les autorités municipales refusent de payer par la raison que c'est l'Etat qui doit le faire et non la ville.

Vacance de nuit.

Il y a des gens qui ont le courage de se plaindre des oiseaux-moqueurs qui chantent la nuit. Ils trouvent que ces oiseaux sont fatigant et les empêche de dormir. Ils ne naissent, en conséquence, non pas d'employer la police pour détruire les chanteurs, mais bien la poudre et le plomb, parce que, disent-ils, de cette manière on sera plus vite et plus sûrement fait.

Nous trouvons, quant à nous, que les plaignants sont très malheureux de ne pas aimer à s'endormir aux sons de cette musique forestière qui est une des merveilles de l'Amérique. Tuer un oiseau parce qu'il chante trop et trop bien. D'abord qui oserait commettre ce crime ? L'oiseau moqueur est le compagnon du pâtre qui regagne son logis à une heure où il n'y a plus d'ombres et dont il écoutait le ramage lorsqu'autour de lui règne un silence morne et menaçant. Quand dans le sein de la nuit on entend les notes ravissantes de l'oiseau-moqueur, on s'imagine que toute la nature est éveillée et qu'on a tout à craindre des félons qui ont besoin tenir à la fois du silence et de l'obscurité. Laissons donc vivre et chanter les oiseaux-moqueurs qui sont expès pour les chasser de l'oreille et qui jamais ne nous font et ne peuvent nous faire de mal, mais entretiennent en nous des sentiments qui ont toujours quelque chose de bon. Les hangars encombrés sont dans une condition précaire.

WASHINGTON.

Nouvelles diverses.

Le ministre russe a notifié officiellement le secrétaire d'Etat de la guerre entre la Russie et la Turquie.

Le *Star* rapporte que Brady et Barber, le premier et le second assistant maître général, vont être remplacés par un homme du Sud et par un homme de l'Est.

Blaine a visité le président Hayes, samedi dernier.

Phillip Hickey Morgan, de la Nouvelle-Orléans, a été nommé juge du nouveau tribunal judiciaire.

La navigation du Rambo.

Les autorités russes et roumaines ont lancé un édit prohibant tout trafic sur le Danube. Le consul Andrassy, au nom de l'Autriche, a protesté contre cette décision.

Intrigues des politiciens radicaux de la Louisiane.

Kellogg a ajourné son départ pour la Nouvelle-Orléans jusqu'à demain soir. On fera demain une tentative désespérée pour remplacer Pitkin comme marshal des Etats-Unis.

Le général Randall Gibson examine les contrats de la malle au Sud.

Le général Randall Gibson examine les contrats de la malle au Sud.

Il paraît que la malle entre la Rivière Rouge et Natchitoches sera désormais de six fois la semaine au lieu de trois.

On a décidé de supprimer le service de la malle sur la Rivière Ouachita.

Inondations méditerranéennes.

Washington, 21 mai.—Pour les Etats à l'ouest du Golfe, hauteur du baromètre, temps clair ou partiellement couvert, vent d'est et de sud.

La question des Logmen.

Une dépêche du Lac Charles, paroisse Calcasieu, Louisiane, donne des détails de l'enlèvement de deux différents autres employés de certaine bois et le propriétaire des Etats-Unis. Cette dépêche dit qu'il n'y a jamais eu de meilleure intention de violence et de mauvais sentiment général contre les étrangers que ceux qui existent aujourd'hui. Les citoyens ont tenu plusieurs conférences où a été donné le moyen de passer que la question sera réglée amicalement.

Les dépréciations au Mexique.

St. Louis, 21.—Le général Ord a quitté la Texas, en route pour Chicago, où il va dans l'intention de consulter le lieutenant-général Sheridan relativement aux affaires mexicaines sur la frontière. Les officiers qui accompagnent le général disent que Lerdo met tout en œuvre pour rétablir le pouvoir.

Il est soutenu principalement par les généraux Escobedo et Vasquez et ses partisans font preuve de beaucoup d'activité pour le Gouvernement. Lerdo a ordonné la formation de grandes forces pour entrer en campagne, on attendant qu'il soit assez fort pour livrer bataille sur le territoire mexicain.

BULLETIN MARITIME.

New York, 21 mai—Arrivés : Alps, City of Mexico. Arrivés à destination : Hoskins, Java, Banyan, Adhina, Bolivar, Mississippi.

Passe Sud ouest. 21, après midi—Parti d'arrivage. Parties : les barques F. A. Hansen et Montebello et le goélette Lady Woodbury.

Cap Henry, 21, après midi—Parti d'arrivage, City of Mexico. Signalé à la sous-traversée : or $70,787,301, billets $24,888,100. La sous-traversée a passé hier matin : Fidèle et $7,170 sur les Etats-Unis de Roumes aujourd'hui, $888,000.

Marchés monétaires.

New York, 21.—L'or a ouvert à 105¾.

New York, 21 mai, midi—Stocks fortes : consol fr. 1878 à 97¼, bons d'Etat ouvert à 0.8%; Erie, 47¾ ; Illinois Central, 90 ; Gouvernement faible ; Gouvernement ferme.

New York, 21 mai, après-midi—Argent offert à la clôture à 3 et 3½ ; sterling 8 ; or coupons 105¾ ; Pacific Mail, 30 ; Western Union, 94 ; Lake Shore, 75 ; Illinois Central, 90 ; Etats-Unis nouveaux, 111½ ; Etats-Unis anciens, 111½ ; Etats-Unis 10-40, 107¾ ; Erie, 47¾ ; Wabash, 15